

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de G. MICHIELS
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : P37/2016
N/Réf. : JMB/BXL-2.2570/s.601
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Patriotes, 5.
Division d'une maison unifamiliale en 3 logements, extension à l'arrière (véranda à régulariser), modification de la façade avant.
(Dossier traité par : M Loïc Jaco)

En réponse à votre lettre du 24/02/2017 sous référence, réceptionnée le 24/02/2017 nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 15/03/2017, concernant l'objet susmentionné.

L'objet de la demande se situe dans les zones de protection de l'hôtel Van Eetvelde et du site classé des Squares.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection.

L'intervention projetée en façade avant constitue une amélioration. La CRMS demande toutefois d'améliorer les proportions de la nouvelle baie de fenêtre au rez-de-chaussée qu'il faudrait descendre plus bas. En outre, les châssis existants aux étages semblent en PVC. Il y a lieu de les remplacer par des châssis en bois s'inspirant de modèles anciens. Le modèle de la nouvelle porte d'entrée peut également être amélioré afin qu'elle s'inscrive mieux dans l'architecture néoclassique.

La CRMS recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme Valcke ; B.D.U. – D.U. : M. Fr. Timmermans
M. G. Coomans de Brachène (par mail) ; M. Th. Van Ro (par mail)